



ARRETE DU MAIRE
Police Municipale

**Objet : Arrêté de circulation pour branchement eau potable renouvellement brt plomb. Réalisation de tranchées et fonçage – rue de la melenne – VEF-62k-25-VOUJEAUCOURT
ARR 2024-05-30-69-**

Nous, Maire de la commune de Seloncourt,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L 2213-1, L 2213-2, L 2215-4, L 2215-5, L 2216-1 et L 2216-2,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411-1 et suivants,

Vu les travaux effectués par l'entreprise VEF-62K-25-VOUJEAUCOURT – sis rue d'Audincourt 25420 VOUJEAUCOURT

Vu l'avis favorable des services techniques de la ville de Seloncourt,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre l'exécution de travaux en vue d'un branchement Eau potable renouvellement brt plomb nécessitant la réalisation de tranchées et fonçage par l'entreprise VEF-62K-25 VOUJEAUCOURT, rue de la Melenne à Seloncourt

-- ARRÊTONS --

ARTICLE 1 : Des travaux de tranchées et fonçage en vue de travaux d'un branchement eau potable renouvellement brt plomb auront lieu à SELONCOURT au 46-46 rue de la Melenne. Ces travaux débiteront le 03 juin 2024 pour une durée de 3 jours au cours d'une période de 20 jours.

ARTICLE 2 : En fonction d'impératifs de travaux, la circulation des véhicules se fera sur une seule voie de circulation et sera régulée par alternat manuel. Le stationnement sera interdit et la vitesse sera limitée à 30 km/h.

ARTICLE 3 : La signalisation réglementaire sera conforme aux prescriptions en vigueur et sera mise en place par l'entreprise VEF-62K-25-VOUJEAUCOURT chargée des travaux et sous sa responsabilité. Des panneaux de chantier devront être mis en place pour signaler les travaux, le tout devra être conforme au Code de la Route en vigueur.

ARTICLE 4 : Madame le Commissaire Central de Police, Monsieur le Commandant de Gendarmerie ainsi que la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.



Fait à Seloncourt, le 30 mai 2024

Mr Jean-Marc ROBERT

Adjoint à la Voirie et à la Circulation